

AVIS DE COURSE – Départementale Windsurf 19/03/23

Grade : 5B

Lieu : Plage de Kerguelen - Larmor plage (possibilité de repli au Centre Nautique de Lorient à Lorient)
Autorité Organisatrice : CNLorient

1. RÈGLES

L'épreuve est régie par :

- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (incluant l'annexe B pour les windsurf/foil)
- Les règlements fédéraux
- Le règlement du Championnat Départemental Voile légère 2023

2. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Raceboard [RCB], Techno 293 od [B 293] : 13 €

3. INSCRIPTIONS

L'inscription à la régata se fera en ligne sur le site du Centre nautique de Lorient.

ATTENTION : INSCRIPTIONS AVANT SAMEDI 18/03 à 14h !!

Lien : <https://www.cnlorient.com/evenements/regate-departementale-windsurf>

4. PROGRAMME (Attention heure et lieu de rendez vous susceptible de changer, information sur le site du CNL la veille)

Confirmation d'inscription (récupérer un dossard): **9h30 - 10h**

Briefing coureurs et entraîneurs : **10h**

Premier signal d'avertissement : **11h30**

Remise des prix et pot : **16h**

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées le jour de la régata.

6. LES PARCOURS

Le parcours et la zone de course seront définis lors du briefing ou dans les instructions de course.

7. CLASSEMENT

1 course devra être validée pour valider la compétition.

8. ADMISSIBILITÉ

L'épreuve est ouverte aux classes :

- Windsurf Promotion & Départemental
- Raceboard & Windsurfer

Documents exigibles à l'inscription :

- Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
- Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - Une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

9. Le coureur s'engage :

- À se présenter avec un matériel vérifié et conforme aux règles de jauge,
- À respecter les règles de l'épreuve.
- À naviguer au cours de cette épreuve sous sa seule responsabilité et être titulaire d'une assurance en responsabilité civile valide pour cette épreuve.
- À accepter les prises de vues et les photos (à terre comme sur l'eau) par les cameramen et photographes.

Le coureur atteste avoir pris connaissance des garanties liées à la licence souscrite à la FFV et de la possibilité de souscrire des garanties complémentaires (dont les capitaux invalidité et décès sont plus importants).

10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

PROMOTION : 1^{er}, 2nd, 3^{ème} scratch, 1^{ère}, 2^{nde}, 3^{ème} filles
DÉPARTEMENTAL : 1^{er}, 2nd, 3^e garçons, 1^{er}, 2nd, 3^e filles
RACEBOARD : 1^{er}, 2nd, 3^{ème} scratch

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Centre Nautique de Lorient
Quai Éric Tabarly
56100 Lorient
Tél. : [02 97 84 81 30](tel:0297848130)

OU

Aubin Quernec 06 83 98 58 82 aubin@cnlorient.com